



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-4329>

Département(s) de publication : **60, 75, 80, 51, 02, 59, 91, 92, 93**

Annonce n° **26-4329**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** CC Pays de Valois

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24600087100060

**Ville :** Crépy-en-Valois

**Code postal :** 60800

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 60, 75, 80, 51, 02, 59, 91, 92, 93

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [https://cc-paysdevalois.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_22753\\_1140459.html](https://cc-paysdevalois.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_22753_1140459.html)

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** CAMARA Pascal

**Adresse mail du contact :** juridique@cc-paysdevalois.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 344883749

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** A l'appui de leur candidature, les opérateurs économiques doivent obligatoirement produire les éléments suivants : - Capacité juridique : - Le formulaire "Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants-DC1", dans sa version mise à jour, disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. L'opérateur économique pourra également produire ces informations sur papier libre ; - Le formulaire "Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement-DC2" dans sa version mise à jour, disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. L'opérateur économique pourra également produire ces informations sur papier libre ; - Tout document (délégation de signature, extrait K-Bis datant de moins de 3 mois)

attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat ; Si le candidat fournit une délégation de signature limitée par des montants financiers, celle-ci devra impérativement autoriser le signataire à engager la société pour le montant maximum sur toute la durée du marché ; - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles ainsi que celui relatif aux prestations objet du contrat ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance couvrant les risques professionnels ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** L'équipe devra détenir à minima les compétences suivantes : - Études architecturales (Architecte DPLG ou DE) - Architecte paysagiste - Etudes VRD et ingénierie Travaux Publics - Économie de la construction - Etudes structure - Études techniques des fluides, conception thermique et énergétique - Qualité environnementale - Organisation Pilotage Coordination Éléments à produire par les candidats : - 5 références dans les domaines de l'architecture et des Travaux Publics (références réalisées ou en cours d'études, à différencier des rendus de concours non réalisés ou opérations abandonnées). Les références citées seront accompagnées de visuels (1 format A3 paysage par référence, format .ppt obligatoire). Tout autres listes, visuels, dossier d'oeuvre sera conservé par le Maître d'Ouvrage et ne sera pas analysé, ni pris en compte pour le jugement des candidatures. - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Les CV des intervenants sur ce marché devront être joints à l'offre. - La déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation des prestations. Les entreprises nouvellement créées sont invitées à produire les références professionnelles ou les diplômes de leurs responsables, ainsi que tous les documents pouvant justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 16/02/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction du CTI et l'aménagement du site du futur Ecopôle.

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71000000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** L'opération concerne : - d'aménagement / viabilisation du site dans sa globalité, en fonction des futurs équipements projetés, tout en permettant une évolutivité (projets en cours de définition / maîtrise d'ouvrage externe pour partie), - et de construction de son nouveau Centre Technique Intercommunal (CTI), avec fonctionnement optimisé (réponse au juste besoin, en évolution) et aux dimensions et infrastructures adaptées. Il est attendu un équipement simple dans son fonctionnement, son entretien et son architecture. Le futur équipement devra par ailleurs être évolutif (possibilité d'extension grâce à un système constructif modulaire).

**Lieu principal d'exécution du marché :** Crépy-en-Valois

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Le Candidat doit impérativement effectuer une visite de site. Date et heure de la visite de site obligatoire : le 3 février 2026 de 9h30 à 11h30 Lieu de rendez : sur site La visite aura lieu dans les conditions définies à l'article 7-5-3 du RC.

**Autres informations complémentaires :** L'équipe de maîtrise d'oeuvre devra détenir à minima les compétences suivantes : - Études architecturales (Architecte DPLG ou DE) - Architecte paysagiste - Etudes VRD et ingénierie Travaux Publics - Économie de la construction - Etudes structure - Études techniques des fluides, conception thermique et énergétique - Qualité environnementale - Organisation Pilotage Coordination

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/01/2026**